

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MONDE ILLUSTRÉ

3^{me} année, No 143 — Samedi, 12 février 1887
Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. **5** CENTS

ABONNEMENTS :
Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



COLONIES FRANÇAISES.—AU SÉNÉGAL : LE COMBAT DU LIEUTENANT CHAUVET ET DU DAMEL SAMBA-LAWHÉ

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 12 février 1887

SOMMAIRE

TEXTE : 'Entre-nous, par Léon Ledieu.—L'hon. M. Marchand.—Le vieux français, par Benjamin Sulte.—Nos gravures.—Sur la pauvreté.—La vieillesse.—Histoire naturelle.—Nos primes.—Musique : Aubade.—Comment s'habiller.—Choses et autres.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Jean-Jeudi.—

GRAVURES : Au Sénégal : Le combat du lieutenant Chauvet et du Samba-Lawhé. — Les fêtes du Carnaval à Montréal : Attaque du palais de glace dans la soirée de Mercredi, par les clubs de raquettes.—Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86
94 PRIMES	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



UR dix personnes que j'aborde, neuf me répondent d'une voix impossible et d'un air navré.

—Qu'avez-vous donc ?

—Cette guesdion ! je suis enrubé...

Un autre parle tout bas, si bas qu'il m'est impossible d'entendre ce qu'il dit, mais je comprends que l'hiver lui a enlevé la voix.

Le rhume est à l'ordre du jour, tout le monde tousse, crache, éternue ou se mouche.

Il fait beau voir les orateurs politiques qui reviennent de répandre leur évangile dans un des soixante-cinq comtés de la province.

—Cinq heures au froid, sans bouger, dans la neige, me disait l'un d'eux, voyez dans quel état je suis aujourd'hui, et dire qu'il faudra recommencer dimanche prochain, sans compter les assemblées de comité où il faut parler, parler encore, parler toujours. Quelle idée aussi de faire des élections en plein hiver, en février, le mois le plus dur de l'année !

Je sais bien que notre climat est le plus sain de la terre, que si l'air est vif, il est nourrissant, que la neige est un bienfait, que la terre se repose pour redevenir plus féconde, que nos hivers sont secs et fortifiants. Oui, oui, je sais tout cela, je l'ai lu nombre de fois, et je crois même l'avoir écrit comme bien d'autres. Je sais que nous le répétons si souvent qu'il nous faudra bien finir par le croire, mais voyez-vous, là, vrai, la main sur la conscience... c'est bien long !

. C'est bien long, cinq ou six grands mois de neige, de vent et de froid !

Passer son temps jour et nuit, depuis le mois de novembre, jusqu'au mois de mai, à mettre du charbon dans la fournaise, c'est bien monotone !

Constater que le mercure du thermomètre rentre tellement en lui-même, qu'on a toujours peur de le voir disparaître dans la cuvette, ce n'est pas ce qu'il y a de plus échauffant.

S'emmitouffer soigneusement avant de sortir, mettre de gros gants, des vêtements de laine épais, relever le col de son pardessus, enfoncer son bonnet de fourrure sur les oreilles, c'est bien incommode.

La terre blanche, les toits blancs, c'est trop de blanc.

De la neige depuis la Sainte-Catherine jusqu'au

premier jour du mois de Marie, c'est trop de neige.

On vous dira peut-être que je suis payé pour parler ainsi, que je suis vendu, que je passe à l'ennemi, que je veux empêcher l'émigration, que j'ai l'intention d'arrêter le rapatriement de nos amis des Etats-Unis, que je dénigre le pays, que je suis un traître, un pas grand chose, un rien du tout, quoi !

Ne le croyez pas, je vous assure que je n'ai rien reçu et qu'on ne m'a rien promis.

Aujourd'hui, voyez-vous, l'hiver m'ennuie, le froid m'engourdit, je trouve la neige laide et le ciel sombre.

. Il est de fait qu'on peut difficilement échapper à l'impression pénible que produit l'hiver qui est plus rude cette année que d'ordinaire.

Voyez les journaux, il ne se passe guère de jour où ils ne nous annoncent que quelqu'un a été trouvé mort de froid. Franchement, il faut reconnaître que notre climat fait bien des victimes.

Il y a quinze jours, on ramenait à Montréal, un employé de la Compagnie du Pacifique, qui avait été à moitié gelé, là-bas, dans les prairies du Nord-Ouest, qu'il est d'usage de tant vanter depuis quelques années.

C'était à Régina, le train à destination des Montagnes Rocheuses venait de s'arrêter, quand un employé du char d'ortoir, remarquant qu'un des tuyaux de vapeur ne fonctionnait plus, supposa avec raison, du reste, qu'il était gelé, et sortit pour s'en assurer.

Le froid était des plus vif, le thermomètre accusait quelque chose comme cinquante ou cinquante-cinq degrés au-dessous de zéro, il faisait un vent à décorner les bœufs, bref : tempête boréale complète.

A peine le pauvre garçon avait-il mis pied à terre, que le froid le saisit et le terrassa. Sans avoir eu le temps même de remonter dans le char, il tomba sur le sol, comme frappé d'une balle, et il aurait certainement succombé au bout de quelques minutes, si un voyageur n'avait prévenu le conducteur du train.

On se précipita à son secours, et on le ranima tant bien que mal, mais il avait déjà la figure, les oreilles et les mains gelées, et il a été ramené à Montréal, où il devra suivre un traitement spécial et très long avant de pouvoir être remis sur pied. Ce n'est qu'un exemple entre mille.

. Pourquoi sortait-il ? direz-vous, il devait bien savoir qu'il faisait froid et qu'il était imprudent pour lui d'aller dehors, alors qu'il se trouvait au chaud depuis longtemps.

Cette réflexion prouve une certaine dose de bon sens, cependant m'est avis qu'il n'est pas gai d'acquiescer la certitude que le fait d'oublier son bonnet de fourrures ou de mettre mes pardessus m'expose à mourir à chaque instant.

Si on crie : au feu ! la première chose que vous avez à faire n'est pas d'aller donner l'alarme, comme vous pourriez le croire, non, il faut d'abord vous habiller chaudement des pieds à la tête, après quoi vous ferez ce que bon vous semble ; mais le fait d'aller au feu légèrement vêtu vous exposerait à mourir de froid.

Et, puisque je suis en train de dire la vérité sur notre climat (je ne le ferai plus à l'avenir) je crois qu'on peut renverser le dicton madrilène et dire : " Neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer."

Ce n'est peut-être pas tout à fait cela, mais je vous le répète, j'en veux à l'hiver cette semaine.

. Je ne voudrais cependant pas vous laisser sur une impression défavorable due à ma mauvaise humeur.

Le climat a du bon, et la preuve c'est qu'on fait chez nous de très riches moissons et qu'on récolte en Canada les plus belles et les meilleures pommes du monde.

A propos de pommes, laissez-moi vous faire une réflexion qui, je crois, à sa valeur.

Comment se fait-il que nous, Canadiens, ne pouvons pas produire la boisson qui nous est nécessaire et que nous soyons tributaires de la Chine sous ce rapport.

Depuis que les Anglais sont venus s'établir chez nous, grâce à la complaisance de Louis XV, tout le monde absorbe ce liquide fadasse, énervant et

falsifié, que les Européens désignent, avec raison, sous le nom d'eau chaude tourmentée.

Nous sommes Chinois, aussi Chinois, que des Chinois de paravent, en ce qui concerne le liquide destiné à arroser nos repas.

Ces inconséquences ne se voient qu'en pays anglais.

Les Français boivent du vin, qu'ils font chez eux ; les Espagnols et les Italiens, en agissent de même ; les Allemands, les Belges, les Hollandais et les Autrichiens, boivent de la bière, qu'ils fabriquent avec l'orge et le houblon qu'ils récoltent, enfin, chaque nation se suffit à elle-même, et pas une n'a jamais songé à aller demander aux magots chinois de leur vendre des feuilles sèches pour les fuser et en boire la décoction.

C'est absurde, en effet.

Comme la nourriture et le liquide que nous absorbons ont une grande influence sur les pensées et le caractère des peuples, il est probable qu'en continuant à boire toujours du thé nous en arriverons un jour à avoir des idées de chinois, ce qui serait très humiliant, selon moi.

. En partant de ce principe, que chaque pays doit produire son liquide, sa boisson, son breuvage, comme vous voudrez l'appeler, il faut arriver à décider ce que nous devons boire, si nous nous déshabituons un jour de cette manie de prendre du mauvais thé.

Point n'est besoin d'aller bien loin pour trouver la solution du problème.

Faisons comme nos pères, les Normands et les Bretons, fabriquons et buvons du cidre.

Le cidre, le jus de la pomme, que Castel chantait ainsi :

C'est toi, fils de la pomme, étincelant breuvage,
C'est toi qui sus jadis enflammer le courage
De ces fameux Normands dont le bras indompté,
Fit ployer d'Albion, la rebelle fierté.
Quand tu viens pétiller sur la table enchantée,
Tu joins à des flots d'or une mousse argentée.
La fièvre, aux yeux perdus, qu' ralluma le vin,
Abandonne sa proie à ton aspect divin.
L'arbre qui t'a produit n'occupe pas sans cesse
Les maïus du laboureur, auteur de sa faiblesse ;
Il se suffit lui-même, et ses bras vigoureux
Savent bien sans nos soins, porter leurs fruits nombreux.
C'est l'ami de Cérés ; à l'ombre de sa tête
Les épis fortunés méprisent la tempête,
Et dans le même champ une double moisson
Nous donne l'aliment auprès de la boisson.

Tout ceci est parfaitement dit, et surtout très vrai.

Ce qu'il y a de plus vrai encore, c'est que la culture du pommier à cidre serait une source de fortune pour le pays. Chacun pourrait récolter ses pommes et faire son cidre, sans être constamment obligé d'aller chercher du sucre pour adoucir les feuilles colorées de vert de gris qu'on vend sous le nom de thé.

. Une remarque faite dans une causerie, a neuf chances sur dix de passer iraperçue et de ne pas être prise en considération, quelque bon sens qu'elle renferme, tandis qu'un long rapport mal écrit, mal digéré et lourd, attire souvent l'attention et c'est pourquoi, je prépare en ce moment une grosse machine, un long article bourré de renseignements, que je m'efforcerai de rendre le plus ennuyeux possible. Vous verrez qu'on le lira.

Je démontrerai plus clairement que deux et deux font quatre, que le moyen de devenir à l'aise, sinon riche, est tout simplement d'imiter nos grands parents de Normandie et de Bretagne, de planter des pommiers à cidre et d'en utiliser les fruits (immangeables au couteau), pour fabriquer une excellente boisson qui ramènera chez nous la vieille gaité française.

Et alors, alors mes amis, nous chanterons joyeusement le vieux refrain :

En avant la Normandie
Marchons d'aplomb mes enfants !
C'est qu'elle n'est pas engourdie
La race des gars normands !

Le cidre, messieurs les ministres, le cidre ! c'est le vrai moyen d'empêcher l'ivrognerie et de nous affranchir du tribut insensé que nous payons à la race jaune, aux fils du céleste Empire, qui se moquent de nous, en nous vendant leurs feuilles vert de grisées.

LÉON LEDIEU.

HON. F. G. MARCHAND

Né à St-Jean, en 1832. A fait ses études au collège de St-Hyacinthe et a été reçu notaire en 1853.

L'hon. M. Marchand est rédacteur et propriétaire du *Franco-Canadien*. Elu membre du Conseil de l'Association de Réforme du parti national en 1875. Elu en 1867, réélu par acclamation en 1871, 1875, 1878, 1882 et 1886.

A fait partie du gouvernement Joly en qualité de secrétaire provincial puis de commissaire de terres de la couronne. L'hon. M. Marchand s'est toujours occupé très activement de politique et malgré les luttes et les polémiques les plus vives ne compte pas un ennemi, même parmi ses adversaires politiques.

Très instruit, très-



HON. F. G. MARCHAND,

ORATEUR DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

érudit, l'homme d'action se repose des batailles oratoires et des combats de plume, en s'occupant de littérature, et il s'est acquis une réputation remarquable dans le monde des lettres.

Né poète, l'honorable M. Marchand a écrit plusieurs drames et comédies en vers, qui toutes prouvent chez son auteur beaucoup de goût.

Appelé à faire partie de la Société Royale, dès la fondation de cette institution, M. Marchand est l'un des membres les plus érieux et les plus dignes d'en faire partie.

Nommé Orateur de la Chambre le 27 janvier 1887, au grand contentement des journalistes qui, jusqu'à présent, s'étaient plaint de ne pas avoir été traités avec beaucoup d'égards dans le passé.

autres qui suivaient leur chef de près, j'arrivai avec Aly-Touré à dix mètres environ du damel. A ce moment le spahi Aly-Touré me dépassa et piqua droit au damel pour le sabrer. Celui-ci lui déchargea un coup de feu à bout portant dans la partie supérieure de la poitrine. Aly-Touré essaya de revenir sur son ennemi. Je le vis tomber de cheval. Il était mort.

Le damel fit feu sur moi de son second coup et me manqua, je l'atteignis aussitôt, il dégaina, et nous luttâmes assez longtemps à coup de sabre. Je lui portai un coup de revers sur la figure, lui coupai plusieurs doigts de la main droite dans une parade, et enfin lui portai sur l'épaule un coup qui le fit chanceler. Lui, de son côté, me porta un coup de sabre sur le bras qui, paré à temps, ne fit que couper ma vareuse. Il fit deux blessures assez profondes à l'encolure de mon cheval; enfin, il m'atteignit d'un coup de plat de sabre à la cuisse, je ripostai par un nouveau coup de pointe.

Le spahi Oumar survint et lui envoya une balle dans le flanc. Le damel tomba sur ses genoux, essaya de prendre un deuxième fusil, chargé à un coup. Je me précipitai sur lui et lui portai deux coups de pointe en pleine poitrine, qui l'étendirent raide mort.

Une heure après, le peloton de spahis était réuni à la gare, où l'on apportait le corps du damel. Vingt de ses gens avaient été tués. De notre côté, outre le spahi tué, nous avions deux cavaliers gravement blessés.

L'ATTAQUE DU PALAIS DE GLACE

Il est huit heures du soir. Le roi du Pôle, enfermé dans son palais de glace, sait que l'ennemi s'approche, et son armée, vaincue déjà dans vingt combats, va brûler ses dernières cartouches. Un seul canon lui reste.

La cime du Mont-Royal se couvre de combattants, dont les silhouettes se profilent sur le fond clair du ciel, des détonnations ébranlent l'air, c'est l'artillerie des Raquetteurs qui, placée en batterie, vomit le feu, la fumée... et le bruit.

Deux mille hommes, vêtus de couvertures multicolores, s'avancent en file indienne, portant des torches et des armes, pétards, chandelles romaines et fusées. Le canon du fort répond aux hurlements des colosses de bronze, le duel d'artillerie est inégal, les Raquetteurs envahissent le square Dominion, tout est en feu, les cris redoublent, on se fusille à bout portant, le ciel s'illumine, tout pétille, flamboie et craque.....

Victoire! Le fort est pris, le Feu a vaincu le Froid.

Sur la pauvreté.—Il faut bien prendre garde de se laisser persuader que tout homme qui est pauvre l'est certainement par sa faute. Ceux qui parlent ainsi ont peu d'expérience et encore moins d'imagination: souvent ils se sont formé cette opinion d'après observation superficielle de ce qui se passe autour d'eux dans un cercle peu étendu. S'ils avaient habité quelque centre de population important, ou exercé les fonctions de commissaire de charité, ils penseraient et parleraient tout autrement. Les causes de la pauvreté sont très nombreuses, très variées, et la plupart d'entre nous ont connu et connaissent des personnes réduites à la plus extrême misère sans qu'elles aient à se faire le moindre reproche. Soupçonner un homme ou une femme privés de toute ressource, d'avoir été conduite là par paresse ou par vice, c'est bientôt fait; affirmer que tout individu qui veut travailler le peut, et que quiconque à du travail peut suffire à ses besoins, et même économiser, c'est bien dit, mais, outre qu'on est dans l'erreur, on s'expose à détruire en soit le vrai sentiment de la charité et à l'affaiblir chez les autres.

La vieillesse.—Pour le riche, c'est l'instant du repos et du recueillement. Heureux celui qui, dans une retraite paisible, peut jeter un regard sur le passé et constater qu'il a peut-être été utile à la société. Son enfance a été heureuse; elle renfermait en fleur les promesses de la jeunesse qu'à réalisées l'âge mur. Le travail—quand il a travaillé—lui a été doux et facile, et a produit de bons fruits que savoure sa vieillesse, calme et paisible. Bientôt il s'endort du dernier sommeil, le lieu de la vie doucement dénoué.

Entraîné au travail, forcé par la rude étreinte de la misère, la vie du pauvre a été une lutte continue, pleine d'amers désespoirs, sans cris, sans appel; le ciel était toujours sombre et jamais l'espoir n'a brillé—rapide éclair—à travers les nuages. Si pléines d'heureux jours et de respectueuses et sympathiques affections s'écoule la vieillesse du riche, nue, desséchée et flétrie s'en va la vieillesse du pauvre, à la tombe où il se heurte au bord du chemin pierreux, si la charité, en passant, ne lui a jeté le linceul de l'hôpital.

LE VIEUX FRANÇAIS

PIERRE Carlet de Chamblain de Marivaux, qui a laissé son nom à une certaine manière d'écrire—le *marivaudage*—ou genre de style précieux, coquet et maniéré, n'est pas, à cause de cela, un auteur à dédaigner. Il a de l'esprit et il sait le français. Je viens de lire l'une de ses comédies—*l'Épreuve*—que le grand théâtre de nos jours répète fréquemment et avec succès. Sans m'arrêter aux mérites de la pièce, il me semble convenable de mettre sous les yeux des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ une liste des mots que j'y ai relevés et qui sont précisément du nombre de ceux que l'on qualifie parmi nous d'expressions "canadiennes," parce qu'elle sont communes à toute notre population et qu'on les croit étrangères à la France. Souvenons-nous que *l'Épreuve* fut écrite en 1740. Les Canadiens n'ont pas pu enseigner ces expressions à Marivaux. Nous les avons emportées du vieux pays, où elles étaient en usage, surtout chez les gens de la campagne—aussi est-ce dans la bouche des paysans que l'auteur ici nommée les place toujours.

Voyons cette liste:
 Je parle de *voute* maladie.
 Cette petite *criature*—là est une bonne fille.
 Je *sis* de bonne *humeur*.
 Faut pas peser sur *sti-ci* pour soulager *sti-là*.
 Ça m'étourdit un *brin*.
 J'y manquerai pas *d'rs* que monsieur le commande.
 Il se revirera *itou* contre elle.
 La *velà*—pour la voilà, la voici.
 Continuez, *pus* vous allez, mieux vous dites.
 Ah! *tampire*, c'est pas ça!
 Je veux me comporter à *l'avenant* avec vous.
 Eh ben, qu'*alle* le dise!
 Ce français, qui est encore celui des campagnes de France, n'est pas moins français que le langage approuvé de nos jours.
 En tous cas, nous ne l'avons pas inventé. S'il a des défauts, ne les attribuons pas aux Canadiens.
 Les faiseurs de dictionnaires adoptent, rejettent, approuvent, condamnent les mots, selon leurs goûts et fantaisie. Eh bien, moi *itou* j'ai ce privilège, et j'en use!

BENJAMIN SULTE.



UN FAIT D'ARMES AU SÉNÉGAL

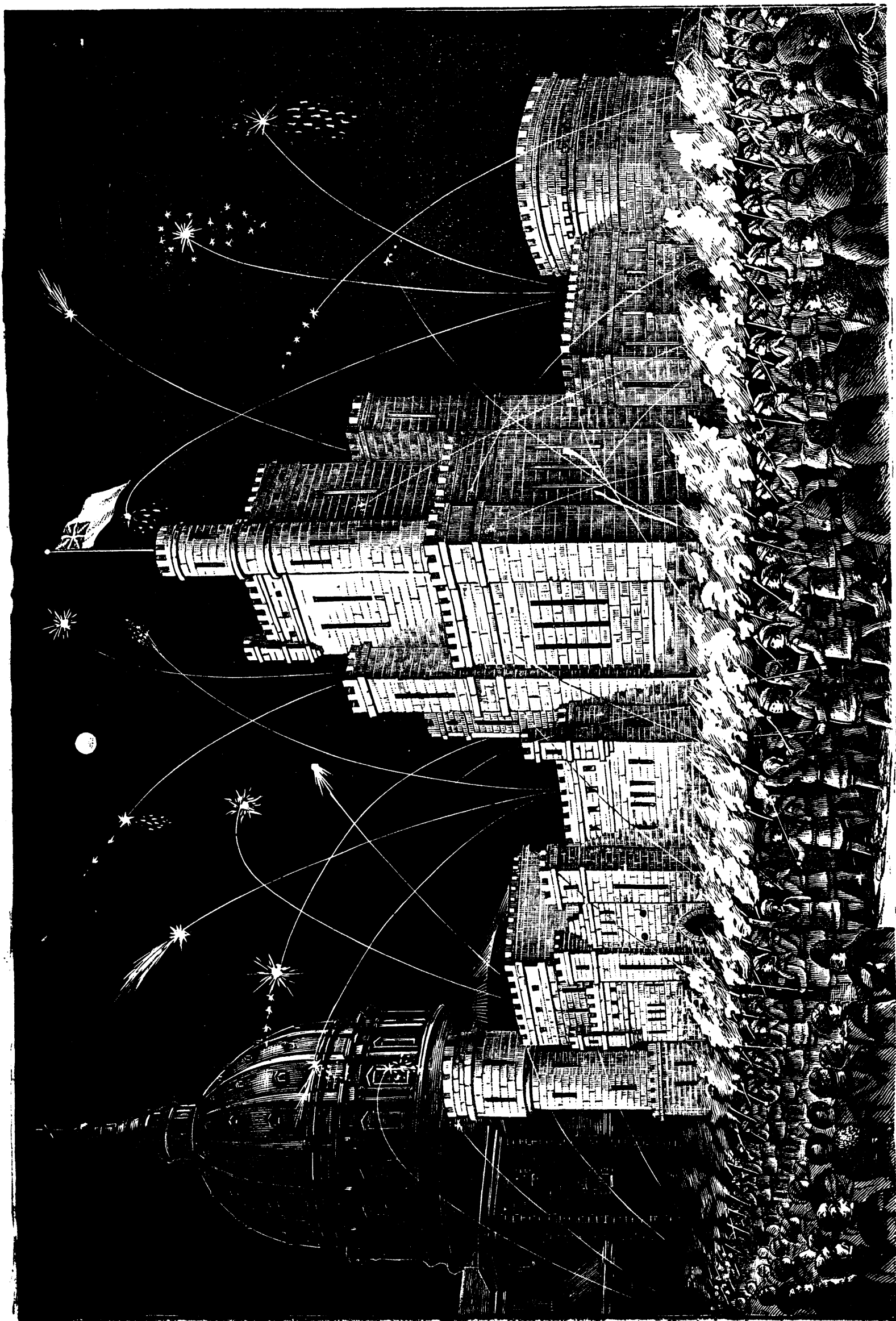
Un fait d'armes digne d'être enregistré à eu lieu dernièrement au Sénégal (possession française). Nous faisons servir l'épisode capital à l'une de nos principales illustrations. Voici les faits et les circonstances intéressantes qui les ont accompagnés.

Le damel du Cayor, Samba-Law!é, molestait depuis quelque temps les traitants français en leur contestant le droit de s'établir dans le rayon de cinq cents mètres fixé comme limite de leurs établissements, autour de Tivouane. Il y a quelques mois, San ba-Lawhé était parti en guerre contre le roi du Djolaff, et avait été battu à plate couture. C'est seulement grâce aux Français qu'il avait eu la vie sauve, en s'engageant à payer une indemnité à son adversaire. Mais le damel n'eut garde de tenir sa promesse.

Le gouverneur du Sénégal lui fit faire à ce sujet des représentations, en envoyant vers lui son aide-de-camp, le lieutenant de marine Spitzer. A la station de N'Dand, le lieutenant donna l'ordre au sous-lieutenant Chauvet de monter dans le train, avec son peloton de spahis, et de l'accompagner à Tivouane, où l'on arrivait, le même jour. Vingt minutes après, les spahis étaient à cheval et rangés en bataille, à cent mètres de la voie. A semblable distance, le damel se montrait, entouré d'une centaine de guerriers, tous armés de fusils. Le lieutenant Spitzer ayant entamé avec ce chef, des pourparlers reçus avec hauteur, un combat ne tarda pas à s'engager. Suivi des vingt-deux spahis, il fondit sur le damel et sa troupe.

Devant l'impétuosité de l'attaque, les noirs prirent la fuite et se dispersèrent. Accompagnés de deux hommes, le sous-lieutenant Chauvet se jeta sur la trace du damel. Nous extrayons du rapport du jeune officier les intéressants détails qui serviront à commenter notre gravure:

Après un galop de deux kilomètres, pendant lequel le maréchal des logis Bégny tua un cavalier du damel, et moi deux



LES FÊTES DU CARNAVAL A MONTRÉAL. — ATTAQUE DU PALAIS DE GLACE DANS LA SOIRÉE DE MERCREDI, PAR LES CLUBS DE RAQUETTES

L
R
P
C
L
C
P
F
C
U
d
s
p
d
j
à
q
L
b
a
b
D
p
v
te
li
P
li
li
ta
p
d
p
re
er
a
d
le
le
er
je
tr
g
a
d
c
na
la
si
so
M
le
M
ce
le
re
or
lo
de
pi
qu
to
ré
de
le
to
si
cr
de
re
or
de
or

HISTOIRE NATURELLE

LES SINGES A TÊTE DE CHIEN

Un grande famille des singes se divise en un assez grand nombre de genres, répandus dans les deux mondes en groupes distincts, dont celui des cynocéphales, ou singes à tête de chien, pour constituer le degré inférieur des singes de l'ancien continent, n'en est pas moins l'un des plus curieux à étudier.

Le trait caractéristique de la physionomie du cynocéphale est, naturellement, sa tête, puisque c'est à ce trait qu'il doit son nom scientifique. De la taille à peu près d'un très grand chien, le cynocéphale, en effet, a une tête dont le profil rappelle celui de la tête du chien : museau allongé, à l'extrémité tronquée en quelque sorte ; pas de front, même sur le squelette, comme le remarque Geoffroy Saint-Hilaire qui, avec G. Cuvier, a formé un genre distinct de ces quadrumanes. Le frontal coule sur le plan de l'orbite, à angle presque droit, forme la voûte de cette cavité, puis se projette brusquement en arrière, à peu près dans le même plan que le pariétal, qui arrive à l'occipital presque sans courbure et coupe la vertex en arrière d'une manière aussi brusque que le front à l'avant. De sorte que le vertex est presque plat dans cet intervalle et entre les deux lignes temporales. Ceci est particulièrement remarquable dans l'*Hamadryas*, chez qui ces deux lignes restent presque parallèles depuis les crêtes sourcilières jusqu'à la crête occipitale, donnant au vertex un plan quadrilatère dont l'étendue, en longueur et en largeur, peut être considérée comme représentant celle du crâne entier.

Les crêtes sourcilières, très avancées, donnent à ces quadrumanes un air féroce que leurs mœurs ne sont, d'ailleurs, pas faites pour démentir entièrement. La face est projetée en avant d'une manière très accentuée, grâce à l'agrandissement des plateaux et au renflement considérable des os maxillaires de chaque côté du nez. L'ouverture des narines est très dilatée ; la langue est douce, très extensible ; les lèvres très mobiles, sont peu proéminentes. Les mains des cynocéphales ont la même organisation et la même sensibilité tactile que celles de l'homme, mais c'est le lot commun de tous les singes ; leurs paupières

ressemblent aussi à celles de l'homme, et leurs oreilles en diffèrent seulement par un grand développement du lobe et de l'allongement en pointe de la partie supérieure de la conque.

Dans tout le sud de l'Afrique, à partir du tropique du Cancer, pour indiquer une limite, quelquefois dépassée, les cynocéphales abondent, cantonnés par groupes de même espèce dans des régions choisies, où ils ne tolèrent l'établissement d'aucun autre et d'où ils repoussent à l'occasion les attaques de l'homme. Une violation du territoire des cynocéphales par des hommes est-elle signalée, tout le monde se rassemble, et par des cris et des manifestations menaçantes, on essaye d'intimider les envahisseurs et de les décider à rebrousser chemin ; s'ils n'entendent pas raison, on les bombarde au moyen de branches d'arbres de bonnes dimensions et d'énormes pierres ; et si on se trouve en nombre, on se jettera même sur

eux, malgré les coups de feu, pour ne reculer qu'après des pertes sérieuses et la conviction acquise que la lutte n'est pas soutenable.

Ces quadrumanes sont donc braves, en somme. On en a vu, en effet, préférer se jeter dans un précipice de 300 pieds de profondeur, au fond duquel le sort qui les attendait ne pouvait faire doute, même pour eux, à tomber aux mains de leurs ennemis qui les serraient de trop près.

En Afrique, dans les limites que nous avons indiquées, on rencontre principalement deux espèces de cynocéphales : les papions au Cap, les hamadryades dans les contrées rocheuses du Soudan. Les mœurs des uns et des autres diffèrent peu, d'ailleurs. Dociles et susceptibles d'éducation dans leur jeunesse, au point de pouvoir être montrés faisant en public des exercices plus ou moins curieux, et même de manifester à leurs gardiens une dose d'affection raisonnable, le fond de leur caractère devient, après la puberté, la méchanceté féroce et sans excuse, et le vice le plus abject cesse en éveil. Ce sont des animaux dangereux à

l'autre, pour se passer de main en main le produit du vol ; s'ils ne sont pas assez nombreux, ils déposent à l'autre extrémité de la chaîne les fruits volés et, l'opération terminée, recommencent la même manœuvre pour les transférer à leur repaire. C'est la nuit que les singes travaillent, et de si bon cœur, qu'il leur suffit de peu de temps pour dévaster complètement une plantation. Ils agissent toujours en silence, en poussant la précaution jusqu'à placer çà et là des sentinelles, chargées de donner l'alarme en cas de surprise ; et gare à elles si elles se laissent surprendre elles-mêmes. "Le fait est, dit Kolbe à ce propos, que s'il arrive que quelqu'un de la troupe soit pris ou tué avant que la garde ait donné le signal, on entend un bruit et un tintamarre furieux dès qu'ils se sont retirés sur la montagne, où est le lieu de leur rendez-vous, et assez souvent on en trouve qui ont été mis en pièces. On suppose que ce sont les sentinelles négligentes qui ont été punies."

Quoique cette destination ne soit pas aussi absolue chez les cynocéphales que chez les autres singes, ils vivent principalement dans les forêts et font des arbres leur habitation la plus ordinaire.

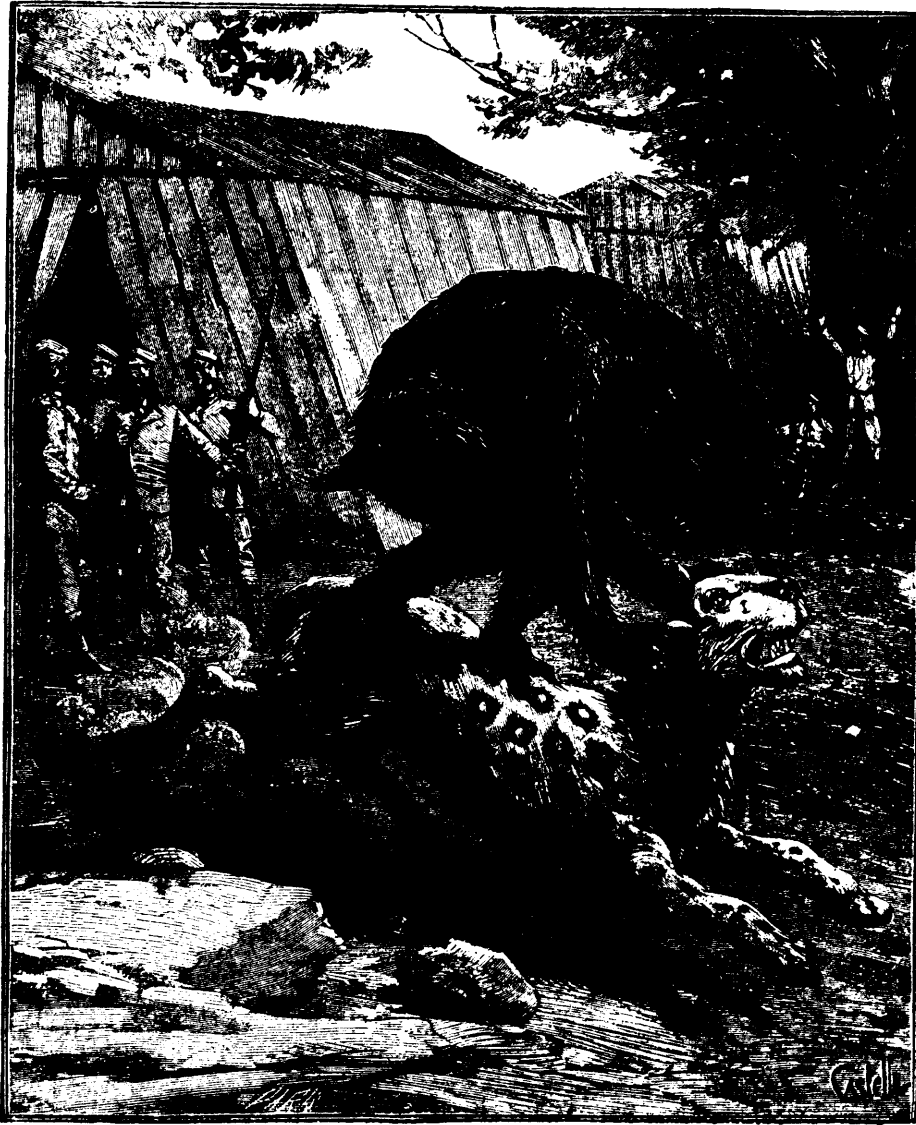
Un exercice pour lequel le jeune hamadryas montre une prédilection marquée, par exemple, c'est l'*équitation*, si l'on peut ainsi parler (et je crois qu'on le peut, vraiment, puisque j'entends dire à chaque instant "à cheval sur un âne") ; et ce trait de caractère l'a fait appeler par les indigènes du Soudan d'un nom qu'on peut traduire *singe cavalier* sans courir de trop grands risques.

En effet, ce cynocéphale fantaisiste adore se faire emporter dans un galop fou, par quelque animal surpris en trahison, à travers le désert sans limites ; sa monture est tantôt une girafe, tantôt une hyène, tantôt une antilope, tantôt un léopard : peu lui importe. Il lui saute sur la croupe, la saisit de ses deux mains de devant soit aux oreilles, soit à la crinière, suivant l'occurrence, et vogue la galère !

Un jour, des voyageurs campés dans une oasis aperçoivent, filant avec la rapidité de l'éclair, à quelques mètres de leurs tentes, un groupe emballé qu'ils ne peuvent démêler, tant l'aspect qu'il présente est étrange, fantastique, en dehors de toutes les hypothèses raisonnables. Ce groupe est formé par un hamadryas accroupi sur le dos d'un léopard, dont il tient les oreilles en guise de rênes. Le félin, affolé, car il a évidemment été surpris, détale avec une rapidité

vertigineuse, faisant des bonds terribles, se jetant tantôt à droite tantôt à gauche, dans l'espoir de se débarrasser de son "cavalier" qui, loin de souscrire à ses vœux, l'excite encore par une sorte d'aboïement rauque et retentissant, ponctué de tacles et agrémenté de grimaces effroyables perdues pour la galerie comme pour le second acteur de cette scène grotesque. Mais les voyageurs n'avaient pu voir tout cela, car le groupe avait disparu avant qu'ils fussent revenus de leur surprise ; mais il reparut bientôt, plus près d'eux encore ; et ils purent alors reconnaître, prévenus qu'ils étaient, la composition de ce groupe extraordinaire, qui s'enfonça enfin dans les brumes de l'horizon derrière lequel était probablement la demeure de l'hamadryas qui, étant fort mauvais piéton, avait sans doute jugé convenable d'y ramener sa monture, c'est-à-dire de s'y faire rapporter par elle.

Cette fantaisie, périlleuse pour tout autre ou à



Le singe l'excite par une sorte d'aboïement rauque.—Page 325, col. 3.

garder dans une ménagerie après un certain âge, et les journaux nous apprenant, il n'y a que peu de temps encore, l'épouvantable aventure de la fille d'un dompteur russe étranglée par un hamadryas "savant," qui avait réussi à sortir de sa cage pour accomplir cet exploit.

Vivant principalement de fruits et de graines, les cynocéphales, et l'hamadryas en particulier, s'entendent comme des voleurs de profession à dévaster une plantation renfermant les richesses alimentaires de leur goût, et ils le font avec des précautions et une promptitude telles, que les propriétaires, à moins d'une surveillance constante, n'ont pas le temps de s'en apercevoir.

Pour accomplir leurs déprédations avec toute la sécurité possible, ils commencent par organiser une chaîne, en s'échelonnant autant que possible depuis le lieu de leurs opérations projetées jusqu'à celui de leur retraite, à distance convenable l'un de

peu près, n'offre que peu de danger pour l'audacieux quadrumane, qui n'a pas peur du léopard rencontré face à face. Sa vigueur musculaire est plutôt supérieure à celle du félin, et il est par surcroît muni d'énormes canines aiguës et tranchantes qui peuvent rivaliser avec celles du tigre, et dont il sait se servir comme celui-ci dans un cas pressant.

Somme toute, la méchanceté de l'hamadryas est dirigée par le caprice, ainsi que toutes celles de ses actions qui n'ont pas un but utile, comme la dévastation des jardins dont nous avons parlé ; et il passe sans transition d'un transport de fureur, d'un débordement de passion brutale à la soumission, à la douceur, à l'expression même de sentiments affectueux ; le fond de son caractère est la mobilité, une mobilité dangereuse et dont il faut craindre les brusques écarts, cela va sans dire. Lorsqu'ils sont tranquilles, ces quadrumanes expriment leur satisfaction par un petit cri bénévole, sorte de grognement béat qui n'a plus aucun rapport avec l'espèce d'aboiement sonore qu'ils font entendre au paroxysme de la passion. Ce sont là, du reste, des traits communs aux diverses espèces de cynocéphales.

Ajoutons, toutefois, que les femelles sont notablement moins féroces que les mâles, et moins dangereuses sous tous les rapports. Elles sont aussi plus petites.

Le jeune cynocéphale se développe assez lentement ; il ne devient généralement adulte que vers l'âge de huit ans, ce qui fait supposer qu'il peut vivre quarante ans environ ; mais on n'en a pas la preuve, que je sache.

JUSTIN D'HENNEZIS.

PRIMES DU MOIS DE JANVIER

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois de JANVIER a eu lieu le 5 février, dans la salle de l'Union St-Joseph.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix, No.	5,591.....	\$50
2e prix, No.	6,081.....	25
3e prix, No.	2,130.....	15
4e prix, No.	10,727.....	10
5e prix, No.	17,526.....	5
6e prix, No.	7,329.....	4
7e prix, No.	26,775.....	3
8e prix, No.	9,058.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

711	5,654	11,072	14,356	18,176	23,295
1,378	5,843	11,406	14,472	18,359	24,899
1,398	5,875	11,486	15,229	18,499	24,996
1,768	6,282	11,502	15,634	19,380	25,187
1,909	6,380	11,507	16,026	20,036	25,201
2,174	7,104	11,620	16,153	20,412	25,419
2,329	7,190	11,710	16,159	20,594	26,524
2,434	7,557	12,302	16,333	21,032	26,638
3,119	7,693	12,733	16,377	21,119	27,038
3,313	7,800	12,909	16,750	21,295	27,219
3,401	9,283	13,069	16,957	21,427	27,278
4,139	9,641	13,165	17,025	21,519	27,285
4,151	10,303	13,702	17,210	22,109	27,546
4,155	10,887	14,330	17,620	22,465	27,933
5,201	10,940				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRÉ du mois de janvier sont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No. 264, rue Saint-Jean, Québec.

Scène conjugale : " M. Barbauchu, la vie commune est insupportable. Vous préférez vos bêtes à votre épouse... Ne venez-vous pas, après m'avoir refusé un chapeau, de faire empailler luxueusement votre chien Pyrame ? " " Mais... ma bonne amie !... " " Il n'y a pas de mais... Osez donc dire que vous en feriez autant pour moi ! "

AUBADE

PAROLES DE VICTOR HUGO

MUSIQUE D'HENRIETTE LABELLE
AGEE DE 16 ANS

L'au - Tout

be nait et ta porte est clo-se, Ma bel-le, pourquoi sommeil - ler ? A l'heure où s'é-veil-le la
frappe à ta por-te bé - ni - e. L'au - ro - re dit : je suis le jour ; L'oi - seau dit : je suis l'har-mo-

ro - se, Ne vas-tu pas te re-veil - ler ? O ma char - man - te é cou-te i - - ci L'a - mant qui
ni - e, Et moi je dis : je suis l'a - mour.

chan - te et pleure aus - si, O ma charmante é - cou - te i - - ci L'amant qui chan - te, l'a - mant qui

chante, O ma char - mante é - cou-te i - - ci L'a-mant qui chante et pleure aus - - si.

COMMENT S'HABILLER



Capote de ville

Capote de ville en rubans de velours n.º 3 grenat clair, entrelacés formant damier; garniture de deux choux de velours, un grenat clair, un corail, brides assorties.



Capote en peluche

Capote en peluche bleu marine, brodée de coquelicots; la passe est en ruche de faille coquelicot; dessus, des fleurs de cactus, nœuds et brides de faille bleu marine.

LA MODE PRATIQUE

MODES NOUVELLES.—ACCESSOIRES

Le gant de chevreau gris perle, à boutons, brodé de larges baguettes noires, est de genre avec les toilettes sombres, surtout avec le noir et le gros vert.

Le mouchoir reprend sa coquetterie un peu négligée depuis quelque temps, parce qu'on se remet à le porter visiblement dans la pochette des jaquettes ou dans le manchon. Il se fait tous jours très petit. Un carré de baptiste de vingt-cinq centimètres, entouré de Valenciennes imitation, est toujours facile à confectionner et à blanchir à la maison. Cette élégance n'est vraiment pas coûteuse.

Les bijoux continuent à être plus délicats que volumineux; clou ou dormeuse aux oreilles; petite broche au col, cercles nombreux et étroits au bras. Si vous avez au fond de vos tiroirs des objets dépareillés, tels que boucles d'oreilles, boutons de manchettes, coulants, fragments, etc., etc., faites monter, moyennant quelques francs, en broches ou en épingles. Les bouts de chaînes peuvent être utilisés

pour piquer les nœuds de chapeau ou faire hausse-col. Tout ce qui sert à attacher est utile dans la toilette féminine. Ces petits accessoires tirés de vos vieilleries auront le mérite de l'antiquité ou de l'originalité.

Les bas noirs font fureur. Avant de les porter pour la première fois, plongez-les dans une eau de panama, de cristaux, d'alcali, et rincez vigoureusement, à plusieurs reprises, sans crainte de faire déteindre. Ils n'auront plus l'inconvénient de salir la peau, ce qui empêche souvent de les adopter.

On va revenir, assure-t-on, aux manchettes de toile avec retour au luxe des beaux boutons. En attendant, on est plus que jamais aux biais blancs ou de couleur, en fantaisie, pour le cou et les poignets. On pose aussi, en dépassant, un ruban de soie ou de velours plié en deux; et sur le côté, coquettement, on attache une rosette du même ruban laissé dans sa largeur (5 ou 6 centimètres).

On reprend le ressort pour toilettes dont on usait il y a quelque vingt-cinq ans. Rien n'est plus pratique, et avec lui on donne facilement au voile le *froncé* qui est de mode aujourd'hui,

CHOSSES ET AUTRES

—Le millionnaire Jay Gould paie \$1,800 pour un banc à l'église et le double pour une loge à l'opéra.

—Les mines du Montana ont produit, en 1886: Or, \$3,450,000; argent, \$3,600,000; cuivre, \$8,000,000; plomb, 10,150,000;—total, \$22,300,000.

—Les écoles industrielles de New-York font diminuer l'ivrognerie, en prenant les enfants de parents ivrognes et en leur enseignant des métiers profitables.

—Il est irréfutablement constaté qu'une once de tenez-vous la bouche fermée vaut mieux qu'une livre d'explications après que vous avez donné libre cours à votre langue.

—On mande de Constantinople que le patriarche arménien doit se rendre à Rome pour remettre au Saint-Père une bague de prix de la part du Sultan ainsi que des décorations aux cardinaux.

—L'usage du chocolat a été introduit en Espagne, par Fernand Cortez, qui en trouva l'usage établi au Mexique, lorsqu'il fit la conquête de ce pays. Depuis, l'usage de ce breuvage a passé dans tous les pays. La France en produit 29,000,000 livres, l'Angleterre 14,000,000 et les Etats-Unis 8,500,000.

—Le directeur catholique de Gadhier fournit les renseignements suivants sur l'état de l'église catholique de la province de la Nouvelle-Ecosse. Il y a 75 églises, 5 en voie de construction, 11 couvents, 11 maisons de refuges, 1 orphelinat, 40 prêtres, 11 sociétés religieuses, 3 sociétés de tempérance, 3 sociétés de jeunes gens, et une population catholique évaluée à 50,000.

—Quatre vers inédits de Victor Hugo: On lui demandait s'il connaissait la langue anglaise. "Non-seulement j'en parle anglais, dit-il, mais je fais encore des vers anglais." Et il se mit à rire comme un enfant. Ensuite, il ajouta. Ecoutez:

Pour chasser le spleen.
J'entr'ai dans une inn
Ou je bus du gin,
God save the Queen!

—Voici, d'après l'Almanach de Gotha, l'âge au 1er janvier 1887 des chefs des empires du monde:

Guillaume, empereur d'Allemagne...	89 ans
Le pape Léon XIII.....	76
Guillaume III, roi des Pays-Bas.....	69
Charles III, prince de Monaco.....	68
Victoria, reine de la G.-Bretagne.....	67
Pierre II, empereur du Brésil.....	61
François-Joseph Ier, emp. d'Autriche.....	59
Léopold, roi des Belges.....	51
Louis Ier, roi de Portugal.....	48
Charles, roi de Roumanie.....	47
Abdul-Hamid, grand sultan.....	44
Alexandre III, empereur de Russie.....	41
George, roi des Hellènes.....	41
Milan Ier, roi de Serbie.....	32
Et le roi de toutes les Espagnes, âgé de quel-ques mois.	

—La persécution religieuse, non seulement ne se ralentit pas dans la Pologne Russe, mais encore elle occasionne l'effusion du sang. Depuis plusieurs semaines les fidèles de Kentajcin faisaient la garde du jour et la nuit dans leur église pour empêcher la fermeture par la force militaire. A la fin, il fut envoyé de St-Petersbourg des instructions ordonnant le recours aux mesures extrêmes. Le gouverneur se rendit immédiatement à l'église avec ses troupes et ordonna à la foule de se disperser. Celle-ci faisant la sourde-oreille, il commanda de tirer, et un grand nombre de catholiques tombèrent morts. Force fut donc aux paysans d'abandonner leur église, le prêtre se sauva avec le Saint-Sacrement, et l'édifice sacré fut fermé. L'église de Breast-Sitook, paroisse de 20,000 âmes, et deux églises du district de Stuck ont été fermées de la même manière.

AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierons une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

GEORGE P. ROWELL & CO, 10 SPRUCE ST., NEW-YORK.

LA PLACE POUR SE PROCURER

LES MEILLEURS

THÉS ET CAFÉS

Avec garantie et satisfaction est chez

GEORGE BRISTOL,
177, RUE SAINT-LAURENT

SAVONS MEDICINAUX

DU

Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rife, Hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

Numéros et Usage des Savons

- Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.
 - Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.
 - Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.
 - Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.
 - Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.
 - Savon No 6—Pour la teigne.
 - Savon No 7—Pour maladie de la barbe.
 - Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.
 - Savon No 9—Contre les rhumatisme.
 - Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.
 - Savon No 11—Désinfectant.
 - Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rife.
 - Savon No 13—Pour les crevasses.
 - Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
 - Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.
 - Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouche noire, etc.
 - Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
 - Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.
 - Savon No 19—Pour les anémiques. Contre la gale, blessures, etc.
- Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou drogiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la maille.

ALFRÉD LIMOGE,
St-Eustache, P. Q.

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Cadeaux de Noces

—ET—

d'Anniversaires de Naissance

—O—

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.

Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voyez leurs vitrines, pour les derniers dessins dans les argenteries et articles plaqués.

REMEDE DE LEDUC



PATENTÉ LE

6 JUILLET 1886.

Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consomption et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérisons opérées par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés:

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consommation et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles: N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consommation galopante, à la 1re période: Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse: E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins: Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés: Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétraut J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats: Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu: Alf. Bonnin, épicière, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Pour l'asthme: François Dagenais, 324, rue St-Hypolite. Signé en présence de: Cyrille Lortie, ferblantier; Antoine Daoust, boucher; Joseph Laurin, marchand de bois; Maurice Daoust, boucher; Montréal, 3 Novembre, 1886.

Pour l'asthme: Zotique Sancier, 983 rue St-Laurent, Montréal. Signé en présence de Thomas Berry et Ed. Nap. Nairne Blackburn Montréal, 27 Octobre, 1886.

Et, autres remèdes pour la purification du sang, névralgie, mal de tête, beau-mal, érysipèle, cholera avec vomissement, les maladies nerveuses, les dartres vives, épilepsie et herbe à la puce.

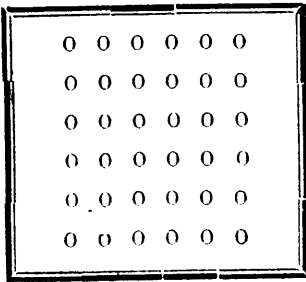
Ainsi que, la tisane de racines récemment découverte, pour la guérison de l'hydropisie, le tranchement d'urine, le rhumatisme inflammatoire et la jaunisse.

Ces remèdes sont en vente au No. 634, rue St-Laurent, Montréal.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 238.—CURIOSITÉ

Etant donné 36 zéros disposés en carré, en ôter six de manière qu'il reste un nombre pair dans chaque colonne, en ligne horizontale et en ligne perpendiculaire :



No 239.—CHARADE

Mon Premier manque de vigueur ;
Le Deux parfait pour le chanteur ;
Mon Tout emblème de douceur.

SOLUTIONS :

No 235.—Les mots sont : Astronomie et Gastronomie.

No 236.— P E E L
E L O I I
E O L E E
L I E U

No 237.—Je suis votre fils et vous êtes mon père.

ONT DEVINÉ :

Frs. X. Cloutier, l'Islet ; F. Dupuis, St-Hyacinthe ; L. J. N. N., Léon Bélanger, Inconnu, Ivan, Montréal ; E. Kérouac, Madame Edm. Lafleur, J. E. Charbonneau, Nap. Hudon dit Reaulieu, Québec ; Mlle H. Saint-George Ottawa.

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 23, rue Saint-Jacques, Montréal.

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

Livres éternelles ! Livres d'éternelles !

ON TROUVERA A LA LIBRAIRIE

G. O. BEAUCHEMIN ET FILS,

256 ET 258, ST-PAUL

Un grand choix d'ouvrages reliés avec luxe pour Cadeaux et Eternelles.

Ouvrages religieux, et littéraires. Très belles éditions d'ouvrages Canadiens. Livres de Prières et de Piété ; Albums d'images pour les enfants etc., etc.

Cartes de fantaisie, avec devises en français, nouvelles et inédites. Cartes unies, françaises et sachets. Cartes de visites, tous les genres. Cartes à jouer. Albums à photographies et autographes, le plus riche assortiment. Articles de fantaisie, etc.

Un catalogue détaillé des cartes de fantaisie, cartes de visite, cartes à jouer, sera adressé sur demande. Le catalogue de littérature est en préparation, on est prié d'en faire aussi la demande.

AUX FAMILLES

Nous appelons l'attention particulière des familles sur la REDUCTION SPECIALE dans les

ETOFFES A ROBES

— ET LES —

LAINAGES

Que fait en ce moment la maison Perreault. Le public ne devrait pas manquer de visiter cet établissement avant de faire ses achats, car les avantages qu'on y offre sont vraiment extraordinaires, et cette réduction de prix est faite en vue de diminuer son stock.

L. M. PERREAU

225, RUE ST-LAURENT

Réduction générale sur toutes nos Marchandises

Tous nos Tweeds, Draps, Etoffes à Robes, Tapis, Prélarts, etc., etc. vendus à sacrifices pour la dissolution au mois de janvier

—AU—

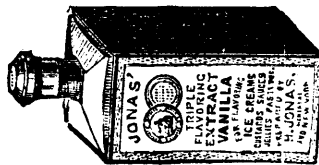
SYNDICAT CANADIEN,

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."

ETABLIE EN 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS. Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Française, Glycerine, Collefortes. Huile d'Olive en pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,

210 - RUE CRAIG - 210

MONTREAL

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crémierie de Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.

Beurre des crémieries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,

36, RUE BOISECOURS, MONTREAL.

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS, SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

POESIE

Au jour de l'an les villages et les villes Tressaillent d'allégresse et de bonheur. Partout les jeunes gens et les jeunes filles S'échangent leurs souhaits avec ardeur, Souhaits accompagnés d'une caresse Le vieillard lui-même, près du tombeau, Bénit la Providence et avec ivresse Salut ce jour comme le plus beau. C'est bien légitime, et non sans raison, Mais il serait pas juste peut-être, D'oublier que M. M. Massicotte & Frère Vendent l'eau minérale St-Léon Au numéro 217, rue Ste-Elizabeth.

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrices, etc. sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

trouvera l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

GRANDE VENTE

DE LA

Balance de nos Marchandises des Fêtes

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES

111, RUE ST-LAURENT

GASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

LABBÉE & CIE, MARCHANDS DE

Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, Vaiselles, Verres.

USTENSILES DE CUISINE, Etc,

—AU—

No 507, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane, de sa dernière importation, pour fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Essayez-le

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

Chester's Cure !

Pour la Toux Rhumes L'Asthme Bronchites Catarre Etc, etc. Furolements

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la poste sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,

461, rue Lagarochetière, Montréal

Prix : grande boîte \$1.00 petite boîte 50 cts

LA SEULE PLACE

Ou tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT

No 220, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentes, lesquels guérissent, sans crainte d'aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rific, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez Madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe P. Q., dans le bloc des Dîles Larivière.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthelme & Sabourin, éditeurs-propriétaires, Bureau : rue Saint-Gabriel, No 24, Montréal.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 12 février 1887

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

S'IL faut vous en croire, ce qui se disait ne vous intéressait point... Il était question de politique cependant ?

—Rien que de politique et c'est tout justement à cause de cela... La politique n'est pas ce que j'aime... elle me porte sur les nerfs...

Le juge d'instruction Camus-Bressolles garda le silence pendant un instant.

Son regard investigateur, se glissant sous les verres de ses lunettes, étudiait le visage de René Moulin et tâchait de lire dans les yeux, qui sont le miroir de l'âme, du moins beaucoup de gens l'affirment.

Le visage était calme, les yeux ne trahissaient aucun trouble intérieur.

Le magistrat reprit :

—Des Italiens assistaient à ces réunions de Portsmouth, n'est-ce pas ?

—Oui, monsieur, répondit mécanicien.

—Nombreux ?

—Il y en avait au moins dix ou douze...

—En connaissez-vous personnellement quelques uns ?

—Oui, monsieur... Je connaissais les nommés Orsini, Benedetti, Brusoni... mais ce n'étaient pas des amis intimes. Nous buvions parfois ensemble une bouteille de pale-ale à la taverne, eu nos relations s'arrêtaient là.

René répondait aux questions du juge avec volubilité. Disant des choses absolument vraies, il ne cherchait pas ses phrases.

Camus-Bressolles l'interrompit.

—Parlez moins vite... commanda-t-il. N'essayez pas de me donner le change par un flux de paroles... Ce serait inutile.

Le mécanicien s'inclina.

—Ainsi, reprit le magistrat vous avouez votre liaison avec les italiens Orsini, Benedetti, et Brusoni ?

—Mais non, monsieur !... s'écria René. Je vous répète au contraire qu'ils étaient pour moi de simples connaissances.

—Ils voyaient beaucoup de Français cependant et dans des termes d'intimité ?

—J'ignore s'il avaient des relations suivies avec mes compatriotes... Je ne puis donc ni l'affirmer, ni le nier...

—Vous connaissiez leurs opinions ?

—Ils étaient révolutionnaires et ne le cachaient point, mais je ne leur donnais la réplique à ce sujet ni d'une façon ni d'une autre...

—Ne pensiez vous pas comme eux ?

—Non, monsieur... Mon unique préoccupation c'est mon travail. La politique m'agace, je vous l'ai déjà dit, et puis j'ai l'horreur du désordre, des émeutes et tout ce qui s'ensuit... Le tapage dans la rue, ça n'est bon qu'à faire fermer les ateliers...

—Au moment de quitter l'Angleterre, avez-vous annoncé votre retour en France à plusieurs personnes ?

—A mon patron, à qui je demandais de régler

mon compte, et à mes camarades, oui, monsieur...

—Et aux Italiens ?

René garda le silence.

Il fouillait sa mémoire, cherchant à se rappeler s'il avait parlé de son voyage à Orsini, à Benedetti ou à Brusoni.

—Vous préparez votre réponse, dit sévèrement le juge d'instruction, donc vous aller mentir.

—Mais non, monsieur... répliqua René ; si j'hésite, c'est au contraire dans l'intérêt de la vérité... Je ne sais plus si j'ai parlé de mon départ aux Italiens... Pour moi, cela n'avait pas d'importance...

—Qu'êtes-vous venu faire à Paris ?

—Revoir mon pays, d'abord, et ensuite chercher du travail... J'aime mon état de mécanicien et je ne suis pas assez vieux pour me reposer.

—Vous n'aviez pas d'autre but ?

—Non, monsieur.

—C'est faux !

René bondit.

—Mais, monsieur... commença-t-il.

—Je vous jure que je ne m'en doute pas !

—Ceci est le dernier mot de l'imprudence !

—Non, monsieur, c'est le comble de l'ignorance.

—Eh bien ! vous êtes prévenu de complot contre la sûreté de l'État et contre la vie du chef de l'État.

René supposait bien qu'il devait être question de politique dans son affaire, mais il était loin de s'attendre à la formidable accusation que Camus-Bressolles venait de formuler.

Aussi pendant quelques secondes fut-il comme foudroyé littéralement.

—Moi ! s'écria-t-il enfin quand il lui fut possible de rassembler ses idées.

—Moi, conspirateur !... Moi complotant de tuer l'empereur et de renverser le gouvernement ! Mais c'est de la folie toute pure ! C'est une abomination !... C'est insensé ! Je proteste !

—Prouvez donc que vous n'êtes pas coupable, sinon de fait au moins d'intention...

—Et comment le prouver ?

—En m'apprenant le véritable but de votre voyage à Paris.

—Je vous l'ai déjà dit, monsieur, je venais chercher de l'ouvrage...

—Donnez-moi la liste des patrons auxquels vous vous êtes adressé pour obtenir un emploi dans leurs ateliers...

René n'avait pas prévu cette question.

Pris en flagrant délit de mensonge, puisqu'il n'avait en réalité demandé du travail à personne, il baissa la tête et se tut.

—Vous voyez ! dit Camus-Bressolles triomphant. Je vous engage à changer de système. Le vôtre ne se tient pas debout... A la première objection il croule !... Niez-vous faire partie d'une société secrète ?...

—Je le nie, oui, monsieur.

—Bref, à vous entendre, vous n'avez rien sur la conscience ?

—Absolument rien...

—Et si vous êtes prisonnier c'est par erreur ?

—Oui, monsieur, je le jure !

Le juge d'instruction interrogeait avec ironie. René, lui, répondait sérieusement, mais il commençait à se sentir très troublé, très inquiet.

—Puisque vous étiez si sûr de votre innocence, reprit le magistrat, et puisque vous n'aviez rien à cacher, pourquoi refusiez-vous de répondre à l'inspecteur de la sûreté qui vous a mis la main au collet ? Sans doute parce que, pris à l'improviste, il vous fallait du temps pour préparer vos réponses ?

—J'ai refusé de répondre à l'agent, parce que je ne lui reconnaissais pas le droit de



René Moulin ayant parlé avec animation croisa ses bras sur sa poitrine et attendit.—Page 60. col. 1

Le juge d'instruction lui imposa brusquement silence et poursuivit :

—Une fois à Paris vous n'avez pas cherché de travail... Vous êtes allé de maison en maison, dans différents quartiers, questionnant les concierges au sujet d'une famille inconnue, pour sauver les apparences, mais en réalité cherchant vos complices.

René, frappé de stupeur en voyant que la police était au fait de ses démarches, balbutia.

—Il est certain que je me livrais à des recherches...

—C'est à dire que vous portiez le mot d'ordre à des complices...

—Des complices !... répéta le mécanicien. Mais monsieur, de que s complices parlez-vous et de quoi suis-je donc accusé ?

—Vous prétendez ne pas le savoir ?

m'interroger.

—Ce droit, vous ne me le contestez point à moi, je suppose ?

—Certes, non, monsieur.

—Eh bien ! puisque vous prétendez ne faire partie d'aucune société secrète et ne pas vous mêler de politique, expliquez-moi pour quel motif vous alliez de maison en maison ?

—C'était pour une affaire de famille.

LXII

—Vous n'avez plus de famille, répondit le juge. Cela résulte d'une de vos déclarations au début de l'interrogatoire.

C'est vrai, je n'ai plus de famille, mais il en est une à laquelle j'appartiens, sinon par les liens du sang du moins par ceux du cœur... Le chef de

—Monsieur, dit-il au juge d'instruction d'une voix émue, ne me questionnez pas à ce sujet, je vous en supplie... Il s'agit d'un secret qui n'est point le mien et dont par conséquent je ne puis disposer, mais je vous fais le serment sur mon honneur, et je suis un honnête homme, monsieur, que ce secret est absolument étranger à la politique et ne menace d'aucune façon la sûreté de l'État... Il s'agit de l'honneur d'une famille... Ai-je le droit de dire un mot, un seul mot, qui puisse porter atteinte à cet honneur? Quant à l'accusation contre laquelle il faut me défendre, elle est tellement absurde que je ne puis la prendre au sérieux... Écrivez à Portsmouth monsieur, où j'ai passé dix-huit ans, estimé de mes chefs, aimé des compagnons que j'avais sous mes ordres, on vous répondra que René Moulin est un brave garçon, un courageux travailleur et non pas un songe creux, un toqué, un hurluberlu; or il faut être tout cela, quand on est ouvrier et bon ouvrier, pour se lancer dans la politique au lieu de s'occuper de son état... Je demande qu'on fouille mon passé, on n'y trouvera pas une tache!...

Ayant ainsi parlé, avec une animation toujours grandissante, René Moulin croisa les bras sur sa poitrine et il attendit.

Les magistrats instructeurs sont rebelles à l'émotion et n'ont point la crédulité facile.

Il ne saurait d'ailleurs en être autrement.

La ribambelle des gredins qui se succèdent dans leurs cabinets n'a d'autre but que de les tromper sans cesse par des affirmations mensongères, par de fausses apparences adroitement présentées.

Ils assistent chaque jour à la comédie des larmes de commande, des indignations hypocrites, des désespoirs étudiés, et cette comédie est jouée le plus souvent par des acteurs de premier ordre.

La conséquence fatale de ces choses est qu'un juge d'instruction doute toujours et, dans la crainte d'être pris pour dupe par des misérables, ne croit plus à rien.

Cependant la voix de René avait un tel accent de sincérité que, pour la première fois depuis bien longtemps, Camus-Bressolles ne se sentait pas absolument sûr d'avoir un coupable devant lui. Mais, magistrat avant tout, il se raidit contre le sentiment instinctif qu'il éprouvait et, voulant se former sans retard une conviction, il continua froidement l'interrogatoire du prévenu.

—Pourquoi, demanda-t-il avec obstination refusé votre adresse à l'agent qui vous arrêtait?

—Pour la même raison qui me faisait refuser de lui répondre... Il s'arrogeait un droit que je ne lui reconnaissais point.

—Eh bien! maintenant que vous vous trouvez en face d'un représentant autorisé par la loi, vous pouvez répondre...

—Oui, monsieur.

—Et vous êtes disposé à le faire?

—Sans hésiter.

—Où demeurez-vous?

—Place Royale, numéro 24, au quatrième étage.

—Sous quel nom habitez-vous ce logement?

—Mais sous le mien, monsieur... Sous mon nom de René Moulin... Je n'ai jamais eu de motif pour déguiser mon identité...

—Vous êtes en garni?

—Non, monsieur, je suis dans mes meubles...

Le juge prit sur son bureau un trousseau de clefs que René reconnut pour être le sien.

—Ceci est à vous, ayant été trouvé dans votre poche quand on vous a fouillé au poste, après votre arrestation... dit-il.

—Pardon, monsieur, interrompit le mécanicien, c'est moi-même qui ai remis ces clefs à l'agent.

—Peu importe. Vous reconnaissez qu'elles vous appartiennent?

—Oui, monsieur.

—La clef de votre logement se trouve-t-elle parmi celles-ci?

Encore une question à laquelle René ne s'attendait point!

Il comprit que l'absence de cette clef, absence dont il ne pouvait, pour de bonnes raisons, donner une explication plausible, allait lui faire le plus grand tort dans l'esprit du juge.

Naturellement il garda le silence.

Camus-Bressolles dont les convictions, nous l'avons dit, étaient ébranlées, sentit aussitôt revenir sa défiance.

—Voyons, fit-il brusquement, répondez!... Ma demande est bien simple... Désignez, parmi ces clefs, celle de votre logement...

—Elle ne s'y trouve pas... murmura le mécanicien.

—Peut-être l'avez-vous laissée chez votre concierge?...

—Non, monsieur.

—Voici qui est au moins singulier!... Vous aviez sans doute un motif bien grave pour faire disparaître cette clef?

—Je ne l'ai pas fait disparaître... je l'ai perdue...

—Quand?

—Au moment où j'ai été arrêté...

—Elle ne tenait donc pas comme les autres à l'anneau brisé?

—En effet, monsieur, je la portais seule.

Le juge eut un sourire d'incrédulité.

—C'est peu vraisemblable, fit-il, et je m'étonne d'un inutile mensonge, car vous paraissez intelligent et vous savez bien que l'absence de cette clef n'empêchera pas de faire perquisition chez vous...

—Je le sais, monsieur, et je sais aussi qu'on n'y trouvera rien de suspect...

—En évidence, peut-être... mais nous avons des agents adroits qui découvrent les objets les mieux cachés...

—Ils ne trouveront rien, je vous le répète...

—Nous verrons.

René, troublé pendant quelques secondes, reprit son assurance.

Il pensait qu'il était trop tard pour faire le soir même une perquisition à son domicile.

La descente de police serait forcément remise au lendemain.

Or, le lendemain, Angèle Leroyer aurait fait disparaître le papier mystérieux qu'il voulait tenir secret.

Camus-Bressolles tira sa montre et regarda l'heure...

—Nous verrons... — répéta-t-il ensuite. — C'est en votre présence que les recherches auront lieu, et peut-être la nuit, qui porte conseil, vous aurez-elle disposé à des aveux dans votre intérêt.

Le mécanicien tressaillit de joie.

—Je ne me trompais pas, — pensait-il, — on n'ira que demain... Tout est sauvé.

—On va vous donner lecture de votre interrogatoire, reprit le juge d'instruction.

Le greffier lut à haute voix les demandes du juge et les réponses du prévenu.

—Signez maintenant... dit le magistrat.

René prit la plume, écrivit son nom et traça d'une main ferme le paraphe compliqué qui l'accompagnait.

Un garde municipal se tenait debout, immobile et raide, dans un angle du cabinet, près de la porte.

Camus-Bressolles lui donna l'ordre de reconduire le prévenu.

René salua le juge, sortit, et regagna la souricière entre les deux gardes qui l'avaient amené.

Son interrogatoire avait duré plus d'une heure et demie.

A peine eut-il quitté le cabinet que le juge mit l'interrogatoire du prévenu dans un dossier qui contenait déjà le procès-verbal d'arrestation, prit une feuille de papier blanc, écrivit ces mots: "Pour le commissaire aux délégations judiciaires et le chef de la sûreté." Et plus bas: "Faire demain matin, dès la première heure, une perquisition au domicile du prévenu René Moulin en sa présence cette famille m'avait recueilli et protégé tout enfant quand je suis resté seul au monde... il est mort. Je cherchais les siens pour leur payer ma dette de reconnaissance.

—Les avez-vous trouvés?

Pour la seconde fois René ne répondit pas. Il y avait un danger réel à mêler Mme Leroyer à ces débats.

La pauvre femme dont la vie était atteinte dans ses sources même, la pauvre mère qui déguisait sous un nom d'emprunt le nom qu'une effrayante erreur judiciaire avait couverte de honte, serait frappée d'un coup mortel en se voyant inquiétée par la police et appelée en témoignage.

Ne fallait-il pas en outre cacher à Berthe ce qu'on lui avait laissé ignorer jusqu'à ce jour?

Ne serait-ce point commettre enfin une irréparable imprudence que de révéler à un magistrat le terrible secret?

La justice se proclame volontiers infallible. N'étoufferait-elle pas dans son germe toute tentative ayant pour but de prouver qu'elle s'était effroyablement et odieusement trompée.

En moins d'une seconde René envisagea toutes ces choses. Saisir tous les papiers ou autres objets qui sembleraient de nature suspecte. Il data, signa, épingla la feuille sur un dossier, et tira le cordon d'une sonnette qui se trouvait derrière lui.

Un employé se présenta presque aussitôt. —Ceci tout de suite au commissaire aux délégations... Allez...

L'employé emporta le dossier.

—En voilà assez pour aujourd'hui, murmura Camus-Bressolles, je vais dîner.

Il ajouta en s'adressant à son greffier:

—Aubril, vous êtes libre.

* * *

Théfer, nous le savons, n'avait point quitté le Palais de Justice, rôdant comme une âme en peine dans les couloirs des juges d'instruction, en attendant la fin de l'interrogatoire de René pour procéder à une petite enquête au sujet de cet interrogatoire.

Il vit sortir le prévenu qui passa près de lui sans l'apercevoir.

—Bon! pensa l'inspecteur, c'est fini... Il faut à tout prix que je sache s'il a donné son adresse, et que je connaisse cette adresse...

LXIV

Théfer continua sa promenade, guettant le greffier de Camus-Bressolles et convaincu qu'en sa qualité d'inspecteur il pourrait tirer que que chose de lui, malgré le secret professionnel auquel les greffiers sont astreints.

Tout à coup il entendit un coup de sonnette. Un garçon de bureau accourut, entra dans le cabinet de Camus-Bressolles, puis en sortit au bout d'une minute, tenant un dossier à la main et lisant quelques lignes tracées sur un papier épinglé à ce dossier.

L'agent arrêta le garçon de bureau au passage. —Tiens, c'est vous, Lambert! lui dit-il, vous voilà en course...

—Pas bien longue, la course, monsieur Théfer, répondit l'employé.

C'est probablement de la besogne pour vous que je porte à M. le commissaire aux délégations.

—Ah bah! et pourquoi croyez-vous ça?

—Parce qu'il s'agit d'une perquisition à opérer demain à la première heure.

—Chez qui? demanda Théfer avec anxiété.

—Chez un nommé René Moulin.

Un élan de joie fit monter le sang au visage de l'inspecteur.

—Il a parlé, pensa-t-il. Bonne affaire... Avant une heure je saurai ce qu'il faut que je sache...

Puis, tout haut:

—Je descends avec vous... dit-il. Et il accompagna en effet le garçon de bureau, mais sans lui adresser une seule question nouvelle. L'employé porta le dossier dans le cabinet du commissaire aux délégations, et Théfer s'empressa de gagner son propre bureau, voisin du chef de la sûreté.

Habitué à ces sortes d'affaires, il savait à merveille que le dossier allait revenir du commissaire aux délégations au chef de la sûreté, chargé, en de telles occurrences, de commander un service d'agents pour opérer la perquisition.

Il n'en était pas moins très agité, très nerveux tant il avait hâte de savoir.

—Si je ne suis point convoqué, se disait-il en piétinant sur place, je ferai causer celui de mes collègues qu'on aura choisi, mais je me fais pour le quart d'heure une fameuse pinte de mauvais sang...

La porte s'ouvrit.

Un huissier parut tenant un dossier.

Théfer était seul dans le bureau.

—Chargez-vous, je vous prie, lui dit l'huissier, de mettre ceci au patron... Il est tard et je suis très pressé...

—Comptez sur moi... répondit l'inspecteur.

—Merci...

L'âme donnée de M. de la Tour-Vaudieu jeta les yeux sur la chemise du dossier

—C'est l'interrogatoire en question... se dit-il. Le hasard me sert à merveille... Tout marche comme sur des roulettes...

Et il entra dans le cabinet de celui qu'on nommait familièrement *le patron*.

—Que voulez vous, Théfer? demanda le chef de la sûreté.

—Monsieur, répondit l'agent, c'est un dossier de M. Camus-Bressolles... Il a passé par les mains du commissaire aux délégations. L'huissier vient de me dire qu'il s'agit d'une perquisition à opérer chez un individu que j'ai arrêté il y a quelques jours et qui refusait énergiquement alors de donner son adresse...

—Il paraît que Camus-Bressolles a trouvé le moyen de lui délier la langue... fit le chef en souriant. Il cuisine assez proprement les prévenus...

—Voyons un peu...

Théfer lui présenta le dossier et, sans en recevoir l'ordre, il resta là en face du grand bureau ministre debout, son chapeau à la main, attendant qu'on lui donnât mission de procéder à la visite domiciliaire et prêt à s'offrir si on ne pensait point à lui.

Le chef de la sûreté parcourut l'interrogatoire. —Ah! ah! s'écria-t-il tout à coup. Le gaillard connaît les agitateurs italiens résidant en Angleterre!... C'est une bonne prise que vous avez faite là, Théfer... Je vous en félicite...

L'inspecteur s'inclina et devint rouge de joie. Décidément il était en veine! En croyant n'opérer que pour le service de Georges de la Tour-Vaudieu, il avait agi dans l'intérêt de la chose publique.

Il serait complimenté! Il toucherait une ample gratification! Il obtiendrait de l'avancement!... Quel rêve pour un policier!...

Le chef de la sûreté poursuivit:

—Il était lié là-bas avec des conspirateurs particulièrement signalés comme dangereux, Orsini, Benediti, Brusoni!... Son affaire est mauvaise!

Après avoir lu pendant un instant tout bas, le patron reprit à haute voix:

—Somme toute, il n'est pas très fort, ce René Moulin! Mis en demeure d'expliquer son retour plausible à Paris, il se cantonne dans une invention plausible aussi absurde qu'in vraisemblable: il prétend qu'il venait rendre l'honneur à une famille qu'il ne peut nommer, ce secret n'étant pas le sien. C'est pauvrement imaginé.

Théfer écoutait avec une attention profonde. Chaque parole dite devant lui se gravait dans sa mémoire.

—Demain, conclut le chef de la sûreté en refermant le dossier, demain on fera sortir le prévenu de Sainte-Pélagie et on le conduira à son domicile où on procédera en sa présence... Je vous charge de cela...

—Bien, monsieur...

—Je vais vous signer un ordre d'extraction... Vous irez prendre à huit heures le nommé René Moulin à Sainte-Pélagie, et vous le conduirez en voiture à son logement, place Royale, n° 24, au quatrième étage... Je vous attendrai là entre huit heures et demie et neuf heures moins un quart.

L'inspecteur avait peine à cacher sa joie.

—Faites vous assister par deux agents... continua le chef, tout en signant l'ordre d'extraction.

—Oui, monsieur...

—Vous avez bien pris vos notes? *René Moulin, place Royale, n° 24, au quatrième étage.*

—Ah! j'avais oublié l'étage.

—C'était sans importance.

—En effet.

Voici l'ordre... Veuillez avec soin sur le gaillard...

Je vous répète que sa capture est importante, surtout en ce moment où nous avons de sérieuses inquiétudes au sujet des complots qui se trament à l'étranger contre la vie du chef de l'État.

—Soyez tranquille, monsieur, je réponds du prévenu...

Et Théfer sortit enchanté du cabinet.

—Sept heures un quart! murmura-t-il en regardant sa montre.

Il donna des ordres pour le lendemain à deux agents de sa brigade, quitta la Préfecture en toute hâte, monta dans une fiacre qu'il prit sur la place Dauphine, et indiqua au cocher l'adresse de l'hôtel du duc Georges de la Tour-Vaudieu, rue Saint-Dominique.

* * *

Mme Leroyer, nos lecteurs doivent le comprendre

sans peine, était fort intriguée par la visite de l'émissaire de René Moulin et très désireuse de connaître le contenu de la lettre qu'il venait de lui apporter.

Une chose, en outre, la préoccupait et l'inquiétait.

Le messenger du mécanicien venait de lui dire que la maison était surveillée par la police.

Pourquoi cette surveillance qui ne présageait rien de bon?...

Berthe, après avoir refermé la porte du logement derrière le marchand de billets, rentra très agitée, très émue, dans la chambre de la malade.

—Mère chérie, lui dit-elle d'une voix mal affermie, je n'ai pas voulu te parler qu'à toi... Je me sort d'ici insistant pour ne parler qu'à toi... Je me suis retirée, mais ce mystère m'inquiète et m'effraye... J'ai peur qu'on ne soit venu t'apprendre quelque chose de fâcheux...

—Rassure-toi, mon enfant... répondit Angèle, tes inquiétudes n'ont pas de raison d'être... On m'apportait une espérance...

—Bien vrai?

—Je te l'affirme... et je l'affirmerai plus certainement encore quand j'aurai lu la lettre que voici.

—Dois-je de nouveau te laisser seule?

—Non, ma mignonne... Reste là, près de moi... Apprête ma potion du matin.

Mme Leroyer parlait d'une voix si basse qu'elle était presque indistincte.

De jour en jour la pauvre femme, la pauvre mère, s'affaiblissait davantage.

Et cependant Etienne Lorient ne perdait pas absolument tout espoir.

—Un peu de bonheur pourrait peut-être la sauver encore... pensait-il.

Berthe prépara donc la potion, tandis qu'Angèle décachetait la lettre de René Moulin et en dévorait le contenu.

Quand elle eut achevé sa lecture, elle la recommanda plus lentement.

Pour la première fois depuis des semaines, depuis des mois, une expression presque joyeuse remplaçait la morne tristesse empreinte sur son visage amaigri.

—Une coloration légère revenait à ses joues pâles.

Elle avait vécu jadis dans la maison où logeait René Moulin... C'est là que ses enfants étaient nés...

Cette coïncidence toute fortuite lui semblait d'un heureux augure.

La jeune fille s'aperçut bien vite du changement survenu dans l'apparence de la malade.

—Mère chérie, lui dit-elle en l'embrassant, tu viens de recevoir une bonne nouvelle, n'est-ce pas?

—Oui, mon enfant.

—Me trouveras-tu trop curieuse si je te demande de qui vient cette lettre?

—Elle vient de René Moulin...

—René Moulin, cet ouvrier qu'aimait et protégeait mon pauvre père, qui nous est dévoué par reconnaissance, et que tu as rencontré au cimetière tandis que j'étais évanouie?

—Lui-même, répondit Angèle dont un souvenir lugubre assombrissait de nouveau son front.

—Cette lettre puis-je la lire?

Non, c'était impossible, et nous savons pour quoi.

Mme Leroyer secoua la tête.

Berthe n'insista pas tout de suite, mais au bout d'un instant elle reprit:

—Enfin, que dit-il, ce René Moulin? Ne puis-je l'apprendre?

—Il me demande un service.

—Et c'est là ce qui cause ta joie!! s'écria Berthe avec surprise.

LXV

—Oui, répondit Mme Leroyer, car je serai très heureuse d'être utile à celui qui nous aime!... A celui que jadis je regardais comme un de mes enfants et qui, tout jeune lui-même, te faisait sauter, petite fille, sur ses genoux.

Berthe ne doutait jamais de la parole de sa mère, mais ces réponses lui paraissaient à bon droit étrangement vagues et embarrassées.

Il lui semblait que Mme Leroyer lui cachait quelque chose.

—Mère chérie, demanda-t-elle, pourquoi donc t'écrit-il au lieu de venir lui-même te voir?

—Parce qu'il ne le peut pas.

—Qui l'empêche? N'est-il pas à Paris?

—Il est en prison...

—En prison! répéta la jeune fille avec effroi. De quoi donc est-il coupable?

—De rien... L'accusation qui pèse sur lui est injuste et menteuse, j'en suis sûre...

—Mère, tu as vu M. René il y a quelques jours, m'as-tu dit?

—Oui.

—Comment se fait-il qu'aujourd'hui il soit prisonnier?

—On l'a arrêté le jour même de notre rencontre, en ma présence, à la sortie du cimetière... au moment où il s'appretait à m'accompagner jusqu'ici...

—Ah! c'est horrible! Quel coup tu as dû recevoir! Pourquoi ne m'as-tu rien dit de cela?...

—Convaincue, comme René lui-même, que la police commettait une erreur et que cette erreur serait immédiatement réparée, je m'attendais à le voir arriver d'une heure à l'autre, et je trouvais inutile de te parler d'un fâcheux incident...

—Mais on ne l'a point relâché... on n'a donc pas reconnu l'erreur?... De quoi l'accuse-t-on?

La lettre elle-même fournissait une réponse à la question de Berthe.

René se croyait impliqué à son insu dans quelque affaire politique, et il le disait.

Mme Leroyer s'empara de cette explication très plausible, et la présenta à sa fille comme indiscutable.

Berthe poussa un soupir d'allègement.

—Me voilà rassuré... dit elle. La politique n'empêche pas d'être honnête. Je craignais qu'on n'imputât au protégé de mon père quelque action mauvaise...

—Une action mauvaise!! répéta Mme Leroyer, René Moulin en est incapable! Il suffit de le voir un instant, il suffit de causer avec lui, pour être certain qu'il est le plus honnête et le plus loyal des hommes...

—J'aurais dû le comprendre, mère, puisque tu m'avais dit que tu l'aimais, répliqua Berthe, mais le trouble de mon esprit m'empêchait de réfléchir, M. René t'annonce-t-il dans sa lettre qu'il sera bientôt libre?

—Malheureusement, il l'ignore...

—Quel est le service qu'il attend de toi?

—Il me demande de soustraire aux recherches de la police quelques papiers compromettants qui se trouvent dans son logis, et des titres de rente qui constituent sa petite fortune...

—Comment feras-tu cela, ma mère?

—En suivant de point en point ses instructions. En allant chez lui...

—Chez lui! répéta la jeune fille avec épouvante.

—Pourquoi non, puisqu'il le faut dans un intérêt cher et sacré?... murmura Mme Leroyer avec une émotion dont Berthe ne pouvait deviner la véritable cause.

—Mais tu n'y penses pas! reprit la blonde enfant. C'est ta liberté que tu risques! On peut te soupçonner...

—De quoi me soupçonnerait-on?...

—D'être complice de René Moulin...

—Complice d'un innocent, ce n'est pas dangereux!... fit Angèle avec un triste sourire.

—L'innocence de M. René ne l'empêche pas d'être prisonnier... Donc on le croit coupable... Donc on pourrait t'accuser aussi... On t'a vu lui parler au cimetière... On sait que tu le connais... on t'espionne peut-être...

Angèle se souvint de ce que venait de lui dire le messenger du prisonnier.

La maison était surveillée par deux agents. Elle pâlit.

—Mon Dieu! balbutia-t-elle, je ne puis pourtant pas le laisser en péril sans même essayer de le sauver... Au risque de me compromettre je ferai ce qu'il me demande... Je le tenterai du moins... J'irai.

Berthe joignit les mains.

—Mais c'est insensé, mère chérie!... s'écria-t-elle d'une voix que la douleur et l'effroi rendaient tremblante. Est-ce que tu peux sortir, souffrante et faible comme tu l'es depuis bien des jours? Serais-tu seulement capable de faire deux fois le tour de cette chambre?... Où prendrais-tu la force

et l'énergie d'aller loin d'ici, dans une maison étrangère, dans un logement inconnu, fouiller un meuble et t'emparer de ce qu'il contient ?... Non, non... c'est impossible, et je te prierai à deux genoux de renoncer à ce fatal projet, et si mon influence sur toi est insuffisante, j'en appellerai à notre ami le docteur Etienne qui saura bien se faire écouter, lui, et à qui tu ne refuseras pas d'obéir...

— Silence, mon enfant !... silence ! dit vivement Angèle.

— Pourquoi me taire ?

— Parce que le secret que m'a confié René Moulin ne doit être connu de personne au monde ! Ce qu'il me demande, je dois le faire, tu entends bien, je le dois !... J'irai donc chez lui, dussé-je au retour tomber morte ! Quand il s'agit d'accomplir un devoir, la vie ne compte plus !

La voix de la malade, à peu près distincte au début de l'entretien, s'était animée jusqu'à devenir presque vibrante. Le feu sombre d'une résolution irrévocable brillait dans ses yeux caves.

Berthe le comprit et se sentit à demi vaincue.

Néanmoins elle ne courba pas la tête et ne renonça pas à la lutte.

— As-tu donc le droit, quoi qu'il arrive, d'affirmer que ta vie ne compte plus ? reprit-elle. Ta vie n'appartient pas à toi seule ! Elle est à moi... à moi, ton unique enfant, ta fille qui t'aime, qui t'adore, et qui mourrait si tu devais mourir ! René Moulin est notre ami, soit, notre ami dévoué, je le crois, mais il n'est cependant qu'un étranger pour nous, et tu serais bien coupable et bien cruelle en lui sacrifiant le bonheur et l'existence de ta fille ! Mère tu m'écouteras, tu ne voudras pas me désespérer, ou je croirai que j'ai perdu ta tendresse et que tu me caches le vrai mobile secret qui te fait agir...

Mme Leroyer frissonna de tout son corps en entendant ces derniers mots.

Elle attira Berthe dans ses bras et la pressa contre sa poitrine, puis d'une voix profondément altérée elle balbutia :

— Mon enfant bien-aimée, ne me demande rien de plus, car je ne pourrais te répondre... Tu es mon seul amour en ce monde, mais au nom de ta tendresse pour moi, au nom de ton père, au nom de notre Abel bien-aimé, ne m'interroge pas !... Ces morts chéris m'imposent le silence... Angèle pleurerait en disant ces mots.

Berthe répondit :

— Je me tairai, ma mère, à condition que tu n'iras pas chez René Moulin...

— J'irai... et tu comprendras un jour... bientôt peut-être... l'obstination qui t'étonne en ce moment...

— La volonté ne suffit point pour agir... murmura la jeune fille, il faut la force.

— La force ne me manque pas... Tu t'exagères ma faiblesse... On peut ce qu'on veut... tu vas voir.

Mme Leroyer rejeta d'un mouvement brusque les draps et les couvertures qui montaient jusqu'à ses épaules et, quittant son lit sans l'aide de sa fille, se dressa et essaya de marcher.

Vaine tentative.

Dès les premiers pas ses jambes fléchirent sous le poids bien léger cependant de son corps amaigri.

Elle chancela et serait tombée sur le plancher de la chambre si Berthe ne s'était précipitée pour la recevoir dans ses bras, la soutenir, et la ramener jusqu'au lit qu'elle venait de quitter.

— Je ne peux pas... balbutia la malheureuse femme avec une expression déchirante. Dieu m'a abandonné, Je ne peux pas... Je vais mourir désespérée...

Et elle éclata en sanglots.

Une soudaine inspiration traversa l'esprit de l'angélique enfant.

— Console-toi, mère chérie... dit-elle. Ce qu'il ne t'est point possible de faire, je le ferai, moi...

Angèle releva vivement la tête et ses yeux se fixèrent sur Berthe pour une muette interrogation.

— René Moulin te demande d'aller chez lui prendre dans un meuble des papiers et des titres... Indique-moi la maison, le logement et le meuble... Je suis prête à te remplacer...

— Toi, mon enfant ! murmura la malade, toi !

— Pourquoi non ? Ne suis-je pas assez forte, assez vaillante, pour accomplir une mission devant laquelle tu ne reculerais point ?

— Mais le danger ?

— Il existait pour toi et tu le bravais... Je puis bien le braver aussi...

— Tu es si jeune !...

— Qu'importe mon âge ?...

— N'auras-tu pas peur ?

— Non, je te l'affirme... et d'ailleurs la pensée que j'accomplis un devoir me soutiendra si je tremble...

— En bien ! que la volonté de Dieu soit faite ! J'accepte ton dévouement... dit Angèle après quelques secondes d'une lutte intérieure dont son visage livide trahit l'intensité. J'accepte, chère enfant, et je te remercie...

— Explique-moi ce qu'il faut faire et je pars...

— Oh ! pas en ce moment...

— Pourquoi ?...

— C'est ce soir seulement, quand la nuit sera close, qu'il faudra se rendre à la place Royale...

L'idée de cette sortie nocturne fit courir un frisson d'angoisse sur l'épiderme de Berthe, qui par un héroïque effort dissimula ce qu'elle éprouvait.

Mme Leroyer poursuivit :

— Écoute moi bien et grave dans ta mémoire chacune de mes paroles...

René demeure au n° 24 dans une ancienne maison que nous avons nous-même habitée jadis... Tu étais trop enfant pour t'en souvenir...

— En effet, murmura Berthe, je ne m'en souviens pas...

— Son logement est situé au quatrième étage... La porte se trouve à droite. Voici la clef de cette porte...

LXVI

Et Mme Leroyer tendit à sa fille la clef apportée. Berthe la saisit.

— Continue... dit-elle ensuite. J'ai bien compris... la porte à droite du quatrième étage.

— Il faudra partir d'ici de manière à arriver à bas entre neuf et dix heures du soir... On ne ferme la grande porte qu'après dix heures...

— J'y serai... Mais si le concierge m'arrête au passage et me demande où je vais...

— René Moulin a prévu le cas... Si l'on t'interroge tu répondras que tu vas au troisième étage, chez une couturière qui s'appelle Mme Langlois... Te souviendras-tu de ce nom ?...

— Madame Langlois... répéta Berthe. Je me souviendrai.

— La loge du concierge, si j'ai bonne mémoire, est assez loin de l'escalier et tu pourras peut-être passer inaperçue...

— Ensuite ?

— Arrivée au quatrième étage, tu ouvriras la porte de droite et, après avoir allumé une bougie emportée d'ici, tu entreras dans la chambre à coucher... Là, tu trouveras un secrétaire...

— En avez-vous la clef ?...

— Elle est à la serrure... Tu feras jouer cette serrure et dans un des tiroirs de droite tu trouveras une grande enveloppe carrée facilement reconnaissable, en papier anglais bleuâtre et cachetée de cire rouge. Elle porte pour toute suscription cet unique mot : JUSTICE !

— Justice !... murmura la jeune fille avec un frisson involontaire.

— Oui.

— Après ?

— Tu fouilleras dans les tiroirs et tu prendras ce que tu trouveras d'argent, de billets de banque et de titres... Ces valeurs sont confiées à notre garde... Tu en feras un paquet que tu rapporteras ici avec l'enveloppe carrée...

— Et ?

— Ce sera tout...

— Mais, demanda Berthe, s'il y a d'autres papiers ?

— Il y en a certainement... répondit Angèle. Tu n'y toucheras pas, tu refermeras le secrétaire et tu reviendras vite, car tu comprends que je t'attendrai avec une dévorante impatience, avec une inquiétude mortelle...

— Et nous aurons conjuré le péril qui menace M. René ?... reprit la jeune fille.

— Oui, chère mignonne... Il ne me restera qu'à remercier Dieu qui t'aura conduite et ramenée...

— Dieu veillera sur moi, ma mère, j'en ai la ferme confiance.

— Aide-toi ! le ciel t'aidera ! dit un vieux pro-

verbe, et ce proverbe est sage... Il faudra beaucoup de précautions...

— Sois tranquille, je les prendrai...

— Ici même une grande prudence sera nécessaire...

— Ici ! répéta Berthe avec étonnement.

— Il paraît que la police se défie de nous.

— A quel propos cette défiance ?... Qu'avons-nous fait pour la mériter ?...

— Rien assurément, mais l'émissaire envoyé par René m'a prévenue que des agents de police surveillaient notre maison...

En entendant ces mots la jeune fille crut voir un nuage se déchirer devant ses yeux. Elle pensa soudain à l'homme singulier qui, depuis quelques jours, était établi dans la loge de la concierge qui le faisait passer pour son frère.

Elle se souvint que ce personnage avait l'habitude d'interroger les locataires avec une infatigable curiosité, et d'adresser des questions sans nombre à toute personne venue dans la maison pour un motif quelconque.

Plus d'une fois elle l'avait vu parler longuement et d'un air mystérieux au commissionnaire dont l'installation devant la boutique du marchand de vin était de fraîche date.

Ces petits faits se représentant tous à la fois à l'esprit de Berthe, éclairés d'une lueur nouvelle, lui parurent au plus haut point suspects.

— Je crois bien, mère chérie, qu'on ne t'a pas trompée... dit-elle après une seconde de réflexion.

— Tu avais remarqué quelque chose ?...

— Remarqué, oui, mais non compris... A présent, j'y vois clair... C'est positivement nous qu'on épie... On sait que tu connais René Moulin, puisqu'il t'accompagnait au moment de son arrestation. On espère arriver par nous à la découverte du secret que le prisonnier veut garder.

— Alors, tout est compromis !... murmura Mme Leroyer atterrée et tremblante ; tout est perdu peut-être !...

— Mère chérie, ne crains rien... Je suis prévenue... je saurai dépister les agents qui nous observent ; mais si la maison de la place Royale est comme la nôtre entourée d'espions, ma tâche deviendra difficile...

— Ceci n'est point à craindre... René m'avertit qu'il a refusé de faire connaître sa demeure... Si la police savait son adresse, ta démarche de ce soir n'aurait pas de raison d'être...

— C'est juste, et tout ira bien...

Berthe se pencha pour embrasser sa mère.

Au moment où ses lèvres allaient toucher le front de Mme Leroyer, celle-ci, que la souffrance rendait très nerveuse, très impressionnable, tressaillit en poussant un faible cri.

On venait de sonner à la porte du logement.

Angèle balbutia, en cachant sous son oreiller la lettre de René :

— Mon Dieu !... si c'étaient eux...

— Eux ? qui donc ?

— Ces gens de la police...

— Ne crains rien... répliqua la jeune fille en souriant. Pourquoi viendraient-ils ?... Souviens-toi que c'est l'heure de la visite habituelle de notre ami Etienne Lorient...

— Tu dois avoir raison... Me voici rassurée, mais j'ai eu grand peur... Ouvre vite...

Berthe ne se trompait pas.

Le jeune docteur prit les deux mains de sa fiancée, les appuya tendrement contre ses lèvres et demanda d'une voix très basse :

— Comment va notre chère malade ?

— Les suffocations sont fréquentes...

— La faiblesse ?

— Toujours très grande... Ma pauvre mère ayant voulu se lever un instant n'a pu rester debout... Elle allait défaillir.

— Vous avez administré la potion que j'ai prescrite ?

— Oui, docteur.

— J'en attendais un meilleur résultat. Madame votre mère n'a-t-elle éprouvé depuis hier aucune émotion ?

Berthe hésita avant de répondre, mais elle ne pouvait dire la vérité et elle balbutia, non sans un peu de trouble ?

— Aucune, docteur...

Etienne reprit :